



Petite question sur la prolongation d'un visa

Par **mady8**, le **04/10/2009** à **18:42**

Bonjour,

Mon ami a sa carte de sejour en statu edutiant qui se termine fin novembre 2009.
en ce moment il travaille pour des boites d'interim.

1) je voudrais savoir si il peut prolonger son sejour ou changer de statu si il a signé des contacts de travail?

2)de combien de temps le CDD doit etre pour que sa situation doit prise en compte? (vu que s'est des contracts qui sont fait par les boites d'interim)

merci pour vos reponses.

Par **anais16**, le **09/10/2009** à **20:04**

Bonjour,

impossible de changer de statut vers celui de salarié en n'ayant que des interims.

Aucune prolongation du titre étudiant possible s'il ne suit plus d'études.